

le petit Louvernéen



BULLETIN
MUNICIPAL
DE LA VILLE
DE LOUVERNÉ

N°68
DÉCEMBRE 2011

SOMMAIRE

Marché de Noël	2
Mot du Maire	3
Conseil Municipal	4
Tribune Libre	6
Louverné en Bref	7
Travaux et Aménagements	8
Infos Vie Locale	10
À vos Agendas	11
Adresses Utiles	12

COMITÉ DE RÉDACTION

Alain BOISBOUVIER, Céline BOUSSARD, Nelly COURCELLE, Jean-Louis DESERT, Hervé FLEURY, Rosa GONCALVES, Franck LECRIVAIN, Christiane RIVIERE, Christian RUSINEK, Sylvie VIELLE

CONCEPTION & IMPRESSION

Imprim'services - Bonchamp
Tél. 02 43 53 21 00



>> ILLUMINATIONS, TÉLÉTHON, MARCHÉ DE NOËL

Après une mise en lumière de la commune le vendredi 3 décembre, s'est tenue la deuxième édition du marché de Noël le dimanche 5 décembre dans la salle Pierre de Coubertin.

Comme chaque année, le Team VTT, en partenariat avec la Mairie, a mené son action en faveur du Téléthon avec succès. Plus de 1 230 euros de dons.

Les Associations Louvernéennes sous la coordination du Comité d'Animation ont, elles, tout mis en œuvre pour assurer un marché de Noël réussi avec une participation de 300 euros en faveur du Téléthon.

Nombreux ont été les VTTistes, randonneurs, visiteurs.

Nombreux ont été les enfants à venir à la rencontre du Père Noël. Ce sont les yeux écarquillés qu'ils ont eu le plaisir de le voir atterrir en hélicoptère.

Merci aux Associations Louvernéennes pour leur participation active à cette manifestation.



LE MOT DU MAIRE



L'année 2011 se referme sur une crise financière européenne qui affecte chacun d'entre nous, elle est la source d'incertitudes sur notre propre avenir et celui de nos enfants et suscite des inquiétudes légitimes sur la pérennité de nos emplois. La morosité ambiante qui en découle ne doit pas freiner notre volonté d'agir pour l'amélioration du bien commun. Dans ce contexte difficile, je tiens à vous assurer de notre vigilance de chaque instant à conserver saines finances de la commune ; C'est ainsi qu'après avoir limité à 600 000 euros notre recours à l'emprunt en 2011 (pour financer la maison de santé), nous n'envisageons pas de nouvel emprunt pour financer les investissements de 2012. Nous restons par ailleurs très attentifs à la maîtrise de nos charges de fonctionnement ce qui me permet, malgré la réduction certaine des dotations qui seront versées à notre commune par l'État, de vous assurer que nous veillerons à ce que l'évolution des taux des taxes communales, si elle s'avérait nécessaire à l'équilibre de notre budget, resterait limitée.

L'amélioration permanente de votre cadre de vie reste notre fil conducteur. Cette ambition, nous l'avons affichée en 2011 avec la réalisation d'équipements structurants pour notre commune :

- l'espace Renoir dont les associations et les familles ont pris possession avec bonheur,
- les modules de jeux pour les enfants dans les lotissements des Iris et du Levant,
- l'aménagement de la réserve collinaire pour l'arrosage des terrains de football
- la première phase de la mise aux normes des terrains de sports,
- le lancement de la construction de la maison de santé.

L'année 2012 sera tout aussi riche en événements et création d'équipements nouveaux avec :

- l'ouverture du parc Echologia
- la livraison attendue de la maison de santé
- la deuxième phase de la mise aux normes des terrains de football
- la construction de la médiathèque

Ce dernier investissement important du mandat se situera entre la mairie et l'espace Renoir. Il correspond à la volonté que nous avons de répondre aux besoins de tous les publics.

Après les constructions dédiées à la jeunesse, aux associations, aux sportifs et à tous avec la maison de santé, il nous a en effet semblé nécessaire de mettre également à niveau nos équipements culturels. La future médiathèque sera donc adaptée au contexte de modernité qui nous entoure mais sera avant tout un lieu de rencontres que nous avons voulu convivial et intergénérationnel où chacun pourra trouver le livre papier traditionnel mais aussi le livre numérique, des CD-ROMS, des DVD etc.

Ce nouvel équipement de 400 m² était vraiment devenu indispensable la bibliothèque actuelle, avec ses 70 m², ne pouvant décemment pas satisfaire tous ces besoins. Rendre la culture accessible à tous est pour nous un moyen supplémentaire de favoriser les échanges, renforcer la cohésion sociale et le sentiment d'appartenance des Louvernéens à la même collectivité.

Vous le constatez, l'année 2012 est déjà riche en projets ; j'espère que cela renforcera votre plaisir de vivre à Louverné

Je souhaite à chacun d'entre vous, bonheur et santé pour la nouvelle année et vous donne rendez-vous le vendredi 6 janvier 2012 à 20 heures, salle des Pléiades, pour la cérémonie des vœux.

Meilleurs vœux

Alain Boisbouvien

INVITATION À LA CÉRÉMONIE DES VŒUX.

**LE 6 JANVIER 2012 À 20H00
SALLE DES PLÉIADES**

Oui, je participerai à la cérémonie des vœux.

Nom/Prénom : Nbre de pers.

Bulletin à remettre en mairie pour le 30 décembre

*J'invite chacun d'entre vous
à la cérémonie des vœux
que nous organisons aux Pléiades
le vendredi 6 janvier à 20 heures*

>> DE OCTOBRE À DÉCEMBRE 2011

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les décisions prises par le Conseil Municipal au cours de ses trois dernières séances de l'année 2011 sont synthétisées ci-après :

AFFAIRES SCOLAIRES

>> La participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles publiques de LOUVERNÉ, au titre de l'année scolaire 2010-2011, est fixée à :

- 1 230,23€ par élève d'école maternelle
- 363,71€ par élève d'école primaire.

Ces montants sont minorés de 25 % pour les communes de Montflours, la Chapelle Anthenaise, Sacé & St Germain d'Anxure.

>> Une convention spécifique d'animation scolaire est signée avec l'Association Départementale pour le Développement de la Musique en Mayenne pour les animations musicales et chorégraphiques qu'elle organise dans les écoles de la commune (coût pour l'année scolaire en cours : 630,00€).

TARIFS DES SERVICES COMMUNAUX

>> Les tarifs des centres de loisirs communaux, locations de salles, droits de place etc. sont majorés de 2% au 1^{er} janvier 2012 ; les tranches de quotient familial sont revalorisées dans les mêmes proportions.

LOTISSEMENT DE LA NIOLERIE

>> Le conseil municipal autorise le Maire à déposer une demande de modification du règlement du lotissement de « la Niolerie » afin d'y assouplir les règles d'implantation, de hauteur et d'aspect des futures constructions.

>> Le Maire est également autorisé à signer les conventions de servitudes pour la mise en œuvre des canalisations souterraines correspondantes sur le domaine communal.

ASSAINISSEMENT

Le Conseil a procédé à l'actualisation suivante des tarifs applicables au 1^{er} janvier 2012 :

>> Assainissement collectif

Ces nouveaux tarifs prennent en compte les investissements qui seront réalisés en 2012 afin de transférer les effluents de « la barrière » sur les installations de « la pouplinière ».

Libellé	Tarif 2011	Tarif 2011
Part fixe (abonnement au service)	15,40€	25,40€
Part variable (proportionnelle à la consommation)	0,78€/m ³	0,80€/m ³
Participation pour raccordement à l'égout (payable à l'ouverture du chantier)	642,00€	656,00€

>> Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau - année 2010

Le Conseil Municipal a pris acte de la présentation de ce rapport qui est tenu à la disposition du public à la Mairie. Le prix moyen du m³ consommé par un abonné Louvernéen s'établit à 3,62€ au 1^{er} janvier 2011.

PERSONNEL

COMMUNAL

>> Plusieurs modifications sont apportées au tableau des effectifs du personnel communal afin de prendre en compte l'accroissement de l'activité des différents services, pourvoir au remplacement d'un agent ayant fait valoir ses droits à la retraite et consolider un emploi aidé arrivé à son terme.

ENVIRONNEMENT

>> Le Conseil prend acte de la présentation qui lui a été faite par le CAUE de l'étude qu'il a réalisée sur le secteur « Charterie-Barrière-Pré-Pierre » en vue d'y aménager la future zone verte ; il s'engage par ailleurs à protéger et valoriser les zones humides se trouvant dans ce secteur et sollicite la participation financière de la région des pays de la Loire à cet effet.

PETITE-ENFANCE

JEUNESSE

>> Un nouvel avenant au contrat enfance jeunesse 2009-2012 sera conclu avec la CAF afin d'y intégrer le service d'accueil des jeunes adolescents



FINANCES

>> Le Conseil a procédé aux ultimes ajustements des budgets de l'exercice 2011 et au vote des différents tarifs 2011 qui évolueront, en moyenne, de 2%.

>> La participation des communes de la Chapelle Anthenaise, Châlons du Maine et Sacé aux charges de fonctionnement des accueils de loisirs est fixée respectivement à 15 451€, 2 608€ et 2 889€ au titre de l'exercice 2010.

>> Le conseil municipal fixe à 2% le taux de la taxe d'aménagement applicable sur l'ensemble du territoire communal qui se substituera à la taxe locale d'équipement le 1^{er} mars 2012 ; ce taux sera porté à 3% dans les zones d'activités artisanales, commerciales ou industrielles.

URBANISME

>> Le Conseil Municipal a approuvé la modification simplifiée n°1 du plan local d'urbanisme portant sur la rectification d'une erreur matérielle figurant sur les plans de zonage de 2005.

DOMAINE PRIVE

DOMAINE PUBLIC

>> Le Conseil Municipal consent l'établissement d'une servitude sur les parcelles communales ZE129 et ZE159 dans le lotissement de la « Pouplinière » afin de permettre l'alimentation électrique basse tension des 16 logements sociaux que Méduane habitat y construit.

>> Un avis favorable de principe est donné à la vente, au prix de 75€ nets pour la commune, d'une parcelle située place des rosiers en vue d'y implanter une pharmacie.

>> Le conseil se prononce également favorablement sur le principe du déclassement d'un tronçon de chemin rural au lieu-dit « la guilayère » ; cette opération ne pourra toutefois être suivie d'effet qu'après enquête publique réglementaire.

INTERCOMMUNALITÉ

>> Le Conseil a pris acte de la présentation qui lui a été faite du rapport d'activités 2010 de Laval agglomération. Ce rapport est consultable par chacun sur le site de Laval Agglo : www.agglo-laval.fr rubrique « rapports ».

>> INSCRIPTION LISTE ÉLECTORALE



Pour pouvoir voter en 2012, vous devez être inscrits sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2011. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes fait l'objet d'une démarche volontaire.

L'inscription sur les listes électorales à LOUVERNÉ, est possible selon 2 modalités : soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées : pièce d'identité, justificatif de domicile, formulaire d'inscription qui vous sera remis en mairie ou téléchargeable sur mon.service-public.fr soit par courrier en envoyant à la mairie le formulaire d'inscription (téléchargeable sur mon.service-public.fr) une photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

L'élection du Président de la République aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2012. Les élections législatives se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin 2012.

Vous avez changé d'adresse en 2012, pensez à faire votre changement au secrétariat de la Mairie.

>> LE POINT SUR LES TARIFS DES SERVICES COMMUNAUX CONSACRÉS À LA PETITE ENFANCE ET À LA JEUNESSE

Lors du conseil municipal du 22 novembre, nous avons dressé le bilan des différents services communaux pour l'année 2010.

Il nous a paru intéressant de vous donner quelques points de repères sur leurs coûts réels et vous faire ainsi mieux connaître l'utilisation des ressources de la commune.

Les montants figurants ci-dessous ne prennent en compte que les charges de fonctionnement des différents services, ils n'intègrent pas les charges liées à l'investissement (Gros travaux, amortissements etc.).

- Le prix de revient d'un repas servi au restaurant scolaire est de **4,49€**, il est facturé en moyenne **3,08€**.
- Le coût moyen d'un élève à l'école de musique est de **704€**, le service est facturé en moyenne **287€**.
- Le coût pour la commune d'un enfant scolarisé en classe maternelle est de **1 230€**.
- Le coût pour la commune d'un enfant scolarisé en classe primaire est de **363€**.
- Le prix de revient d'une journée au centre de loisirs de juillet est de **29,21€/enfant**, la prestation est facturée en moyenne **16,86€**, la participation de la CAF ou de la MSA est en moyenne de **3,61€**, le coût net à charge de la commune est de **8,74€** par journée-enfant.
- Le prix de revient d'une journée en mercredis loisirs s'établit à **31,27€/enfant**, la prestation est facturée en moyenne **10,95€** avec le repas ; la participation de la CAF ou de la MSA est de **3,38€**, il reste donc **16,94€/par** journée-enfant à la charge de la commune.

MOT DE LA MAJORITÉ

Une équipe **DYNAMIQUE** pour l'avenir de Louverné.

Développer le logement social est l'une des priorités importantes de notre mandat. Les besoins restent en effet supérieurs aux réalisations, que ce soit pour démarrer dans la vie, faire face à une urgence (suite à une séparation par exemple) ou tout simplement pour se rapprocher de son lieu de travail. Louverné compte aujourd'hui 150 logements sociaux qui sont tous occupés ; nous avons donc particulièrement à cœur de renforcer notre parc pour répondre au mieux à ces différentes attentes. Notre action consiste à réserver environ 30% des parcelles que nous ouvrons à l'urbanisation à ce type d'habitat et à répartir, aussi harmonieusement que possible, les logements sociaux dans chacun de nos nouveaux lotissements.

Nous tenons à cette action et y consacrons une part significative des finances communales, en collaboration avec Laval Agglomération qui fait aussi du logement social l'une de ses priorités.

En 2012, en partenariat avec Méduane Habitat, 16 logements sociaux seront ainsi livrés dans le lotissement de « la Poupinière » et 12 autres mis en construction dans le lotissement de « la Niolerie ». Ces logements sont tous de haute qualité environnementale avec des coûts d'énergie réduits. Nous jugeons cet effort collectif indispensable pour permettre l'autonomie des jeunes, satisfaire les besoins des retraités qui veulent se rapprocher d'une commune bien dotée en services publics et faire en sorte que les familles ayant des revenus modestes puissent se loger dans des logements adaptés et au moindre coût.

Frédéric ADAM, Dominique ANGOT, Didier BERNARD, Alain BOISBOUVIER, Céline BOUSSARD, Béatrice BOUVET, Christelle BREUX, Éric COUANON, Nelly COURCELLE, Jean Louis DÉSSERT, Pascal DUBOIS, Christine DULUC, Hervé FLEURY, Fabienne FOURNIER, Gilbert HOUDAYER, Franck LÉCRIVAIN, Françoise LEFEUVRE, Jean François LENAIN, Françoise RIOULT, Christiane RIVIÈRE, Guy TOQUET, Isabelle VIELLE, Sylvie VIELLE

MOT DE LA MINORITÉ

« **Agir naturellement avec les Louvernéens.** »

Chers concitoyens, recevez tous nos meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite pour l'année 2012, malgré la situation économique actuelle ! Les changements annoncés et souhaités par une majorité d'entre nous permettront-ils de mettre fin à la crise financière ?...

L'eau, une ressource vitale que nous devons économiser et dont nous devons préserver la qualité :

Nous sommes conscients que chacun d'entre nous fait des **efforts pour ne pas gaspiller l'eau** du robinet. La preuve : malgré l'augmentation de la population de Louverné, la consommation d'eau potable est quasiment stable depuis plusieurs années. Malgré tout, vous constatez **une majoration du prix du m³** sur votre facture annuelle, surtout au niveau de la **taxe d'assainissement**. Le traitement des eaux usées coûte de plus en plus cher, car il faut remplacer les stations d'épuration actuelles et les mettre aux normes européennes. Nous transférerons prochainement toutes les eaux usées de Louverné vers la station ultra moderne de Laval. Il y aura ainsi, pour une partie des communes de l'agglomération de Laval, unité dans le traitement des eaux usées, mais pas dans la facturation. Ne pourrait-on pas imaginer un tarif uniforme au niveau de l'Agglomération, via une **régie d'exploitation**, tant pour le prix du m³ d'eau potable que pour le prix du m³ d'eau usée ? En mutualisant les équipements, nous devrions pouvoir réduire les coûts, ou du moins les contenir !

La Charte des Porteurs d'eau (selon la fondation France Liberté, créée par Mme Danielle Mitterrand) :

1. L'eau n'est pas une marchandise, l'eau est un bien commun non seulement pour l'Humanité mais aussi pour le Vivant.
2. Afin de garantir la ressource pour les générations futures, nous avons le devoir de restituer l'eau à la nature dans sa pureté d'origine.
3. L'accès à l'eau est un droit humain fondamental qui ne peut être garanti que par une gestion publique, démocratique et transparente, inscrite dans la loi.

*Comptez sur les élus de la liste « Agir naturellement avec les Louvernéens » pour vous informer régulièrement et agir dans l'intérêt de la commune, à votre disposition :
Andrée BIGNON, Rosa GONCALVES, Jean-Louis MALASSENET, Christian RUSINEK*

Écoute - Concertation - Développement durable - Cadre de vie - Lien social - Sport - Culture - Animation

LOUVERNÉ EN BREF



>> ARGENT DE POCHE

Les jeunes en vacances, pas toujours !!!

Certains d'entre eux consacrent cinq demi-journées de leurs vacances à des travaux d'intérêt général proposés par les services techniques de la mairie, dans le cadre de l'opération Argent de poche mise en place en partenariat avec Laval agglomération. Malgré une météo peu clémente, ils ont participé à des travaux sur les trottoirs de la rue des Platanes ou d'entretien à la station de la Pouplinière mais aussi d'entretien des places et voiries. La fin de semaine s'est terminée par des travaux de peinture des étagères à l'école primaire Jean-de-La-Fontaine. Ils ont été encadrés tour à tour par les agents municipaux. L'issue de cet investissement pour ces jeunes étant une rémunération de 15 euros par demi-journée.

Inscription en Mairie si vous avez entre 16 et 19 ans.

>> ACTION CCAS

Comme chaque année, les membres du CCAS passent offrir à chaque personne âgée de plus de 80 ans au 31 décembre 2011, un petit sac de chocolats. C'est l'occasion de leur rendre visite et d'avoir un moment d'échange en cette période de fêtes. Cette année, 190 colis seront distribués entre le 15 et le 25 décembre. Si toutefois une personne était oubliée qu'elle n'hésite pas à le faire savoir à la mairie.

>> REPAS DU C.C.A.S.

Le repas du C.C.A.S. aura lieu le samedi 25 février 2012 à la salle des Pléiades. Toutes les personnes de 70 ans ou plus au 31 décembre 2012 seront conviées. Nouveaux habitants ou non inscrits sur les listes électorales, si vous souhaitez participer à ce moment convivial, prière de vous faire connaître à la mairie.

>> CHANTER, JOUER, CRÉER, PARTAGER...

Depuis son ouverture, l'espace Renoir connaît une belle fréquentation par les associations louvernéennes. C'est ainsi que dans le salon des Canotiers, la chorale du club de la bonne entente chante « de bon cœur » pour préparer le repas de Noël. À côté, dans la salle de l'Ombrelle, les scrapcopines font preuve d'imagination et



>> BANQUE ALIMENTAIRE

La banque alimentaire remercie les donateurs lors de la collecte qui a été faite les 25 et 26 novembre 2011. Sur la commune de LOUVERNÉ, la collecte organisée à Carrefour contact a donné 654 Kg de denrées soit 2,5% de plus que l'an passé. Un grand merci aux bénévoles qui ont assuré la collecte sur ces deux jours.

>> 18 NOVEMBRE, ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Soirée organisée à l'intention des louvernéens nouvellement installés sur la commune. Près d'une trentaine de familles a répondu à l'invitation. Moment de rencontres, d'échanges sur la vie de la commune.



>> LISTE DES MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

Les Louvernéens médaillés du travail ont été accueillis à l'Espace Renoir, samedi 10 Décembre 2011. Après la remise des médailles et diplômes, les récipiendaires ont été félicités.

Argent : Mr BRIANT Philippe, Mr BRUNEAU Hugues, Mme DUMOULIN Sonia, Mr LEFORT Vincent, Mr LOCHU Jean-Michel, Mr REMOND Fabrice, Mr ROUSSEAU Michel, Mr TOUINT Philippe, Mr BOISRAMÉ Philippe

Vermeil : Mr BARBÉ Stéphane, Mr BIDAN Bertrand, Mr LEGENDRE Joël, Mr VERGER Pascal, Melle VÉRON Joëlle, Mr CHAPLET Guy

Or : Mr GAUTHIER Dominique, Mr HAMELIN Lionel, Mr MAILLARD Michel, Mr QUEMENER Jean-Jacques, Mr HOUSSAY Didier, Mr GUILMEAU Marc

Grand or : Mme BIGOT Anne-Marie, Mme CORRAIE Thérèse, Mme GUILLOUX Martine, Mr MELIN Lionel, Mme BETRON Françoise, Mr LANDRY Jean-Paul, Mr TENDRON Joël.

de savoir faire pour mettre en valeur leurs photos ou créer des objets à l'approche de Noël. Enfin, dans la salle de l'Estaque, place au cours d'anglais proposé par familles rurales.

Tout le monde est unanime : un bel espace convivial !

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS DIVERS

>> TRAVAUX MAISON DE SANTÉ :



Les travaux ont débuté, rue des Rosiers, pour accueillir la maison de santé pluridisciplinaire et intercommunale. Le déplacement d'un câble électrique enterré de moyenne tension a retardé l'avancement du raccordement des autres réseaux sous la plateforme du bâtiment. Ce léger contre-temps ne devrait pas trop perturber la mise à disposition des locaux prévue courant Octobre 2012.

>> TRÈS HAUT DÉBIT

Le déploiement du Très Haut Débit signé en octobre 2010 par Laval Agglo avec France Télécom permettra à l'ensemble des entreprises et foyers de l'agglomération de se relier à la fibre optique sur 2 types de services :

- pour les entreprises et organismes publics, la possibilité de raccordement au réseau « Très Haut Débit entreprise » (THD) à l'été 2012
- pour les autres usagers, par leur Fournisseur d'Accès Internet à partir de l'année 2013 sur le réseau « FTTH » (Fibre To The Home).

Concrètement, d'ici 7 ans, 100% des entreprises et foyers de l'agglomération seront raccordables à la fibre optique.



Les premiers travaux du déploiement de la fibre optique sur la commune se sont traduits en octobre dernier, par l'implantation d'un local technique (Schelster) rue Auguste Renoir, côté école primaire Jean de la Fontaine ; 5 armoires de sous-répartition viendront compléter l'architecture de ce réseau et des travaux de génie civil sont programmés dans le premier semestre 2012.

>> LA LIGNE À GRANDE VITESSE (LGV)

Une réunion organisée à l'espace Renoir par Eiffage Rail Express (ERE), attributaire des travaux de construction de la future Ligne à Grande Vitesse, a permis de présenter à l'assistance le tracé définitif du projet. Il se rapproche de l'autoroute et passera sur la bretelle de sortie de l'A81 pour traverser ensuite la nationale 162 (en tranchée couverte) en direction du golf de Changé. Les travaux de fouilles archéologiques sont en cours et les premiers aménagements d'infrastructure débiteront pendant l'été 2012.

Une base travaux de 6ha sera installée par Eiffage sur les terres rattachées autrefois à la Motte Babin ; cette base sera restituée à Laval Agglomération après les travaux. Des compensations en termes d'aménagements piétonniers et cyclables sont toujours en négociation entre la commune de Louverné et la société ERE.

>> DES BALADES THERMIQUES

POUR ÉVALUER LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE VOTRE LOGEMENT

Dans le cadre de l'opération de Laval Agglomération « Ensemble, économisons nos énergies », en partenariat avec l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et le Conseil régional, l'Espace Info Énergie de Laval propose depuis le jeudi 20 octobre et durant toute la période de chauffage, des balades thermiques.

Muni d'une caméra thermique, mise à disposition par EDF, l'Espace Info Énergie s'arrête devant cinq logements par soirée pour déterminer leurs déperditions de chaleur. Les clichés sont ensuite analysés et commentés en réunion.

Pour bénéficier de ces diagnostics - gratuits - de performances énergétiques, il suffit de s'inscrire auprès de l'Espace Info Énergie de Laval par téléphone (02 43 91 47 66) ou par email (laval.53@eiepd.fr).



Les logements qui seront analysés devront répondre aux critères d'éligibilité de l'opération régionale de rénovation énergétique et thermique, ORRET.

Cette initiative fait suite à l'opération de thermographie aérienne que Laval Agglomération avait soutenue en 2010

Communication Louverné : semaines 52/2011 - 1 et 2/2012.
Inscription des louvernécens par INFO-ENERGIE : dès maintenant et jusqu'aux semaines 01 et 02/2012.

Balade thermique sur Louverné : Semaine 3/2012.

Bilan Louverné Salle ancien conseil au-dessus de la bibliothèque : Jeudi 19/01/2012

>> ASSAINISSEMENT :

Les offres des entreprises ayant répondu à la consultation lancée par la commune pour le transfert des effluents de l'ancienne station de la Barrière sur le réseau de la Pouplinière sont en cours d'analyse. Les travaux, menés simultanément à ceux réalisés par la commune de La Chapelle-Anthenaise pour se raccorder sur nos installations, débiteront au cours du premier trimestre 2012.

Le financement de ces investissements a rendu nécessaire une évolution de 10€ de la part fixe de la redevance assainissement que le conseil municipal a votée à l'unanimité lors de sa séance du 22 novembre dernier.

Le coût du service d'assainissement collectif de la commune de Louverné reste néanmoins inférieur à celui de beaucoup de communes environnantes.

Ci-dessous un aperçu des redevances assainissement dans les principales communes de l'Agglomération pour une consommation de 120 m³ pour une famille type de 4 personnes :

Commune	Redevance pour 120 m ³	Tarif de l'année
Argentré	178,06€	2011
Bonchamp les Laval	178,06€	2011
Changé	159,50€	2011
L'Huisserie	104,21€	2011
Louverné	121,40€	2012 après évolution
Saint Jean sur Mayenne	187,24€	2011
Saint Berthevin	173,62€	2011



>> ECHOLOGIA :

Une porte ouverte réussie pour Echologia, puisque plus de 4 000 personnes se sont intéressées au projet et sont venues visiter le site touristique en cours d'aménagement lors du week-end des 5 et 6 novembre 2011. Une couverture presse importante a relaté cette manifestation, avec notamment un reportage très élogieux de FR3 sur le projet.

Les Louvernéens ont apprécié la redécouverte de cet ancien site chaufournier auquel ils sont très attachés.

L'ouverture des premières installations est prévue en mai 2012 avec des locations de logements atypiques et des activités, telles que l'escalade, le tir à l'arc, les promenades avec des points de vue aménagés etc.

RAPPEL

>> AIDES AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dans le cadre de la politique globale de la commune pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, la municipalité propose depuis juin 2008 une aide aux particuliers en vue de les inciter à utiliser les énergies renouvelables. Ainsi, chaque année, la commune provisionne 10 000€ pour attribuer à 20 projets une aide maximum de 500€, pour les frais de pose de panneaux solaires thermiques ou d'installations de chauffage thermodynamique ou par géothermie.

N'hésitez pas à venir vous renseigner en mairie.

>> TRAVAUX À NIAFLES

Notre deuxième rencontre avec les habitants du hameau de Niafles nous a permis cette année de définir ensemble les travaux d'amélioration dont les priorités se résument au busage, drainage et captage d'eaux pluviales sur plusieurs secteurs avec modifications de grilles, à la mise en place de balisage provisoire et de panneaux plus lisibles pour solutionner les problèmes de sécurité à l'entrée de la rue des Carriers ; ces travaux ont été réalisés en régie par les services techniques. En 2010 les travaux concernaient une extension du réseau d'éclairage public rue des Carriers.

INFOS

VIE LOCALE

>> BIENNALE DES ARTISTES LOUVERNÉENS

Tous les deux ans, nous retrouvons avec plaisir tous les artistes Louvernéens qui à cette occasion exposent leurs œuvres, leurs collections et ainsi nous font partager leur passion, leur talent. Vous êtes Louvernéens... vous avez une passion quel que soit le domaine, à faire découvrir... faites-vous connaître en vous adressant au secrétariat de la Mairie.

Dates à retenir dès aujourd'hui : 24 et 25 novembre 2012

>> DON D'ORGANES DON DE MOELLE OSSEUSE

Afin d'en savoir plus, poser des questions, recevoir de la documentation, ou une carte de donneur...

FRANCE ADOT 53 BP 90634

53006 LAVAL cedex

Tél. 02.43.90.68.10

Site national : www.france-adot.org

e-mail : franceadot53@orange.fr



>> DU BADMINTON À LOUVERNÉ, POURQUOI PAS ?

Si vous êtes intéressés pour pratiquer le badminton à partir de septembre 2012 sur Louverné, merci de bien vouloir contacter Jean-Marc RAIMBAULT.

raimbault.jeanmarc@orange.fr

Tél. 06.87.09.11.09

En fonction des réponses, et avec ceux qui le souhaitent, nous pourrions envisager la suite à donner pour mettre en place une structure afin de pratiquer ce sport dans la joie et la bonne humeur. **Amitiés sportives**

>> LE MONDE DES P'TITS BOUTS PRENEZ DATE !

Les jeudi 22 et vendredi 23 décembre 2011, l'équipe du centre multi-accueil « Le Monde des P'tits Boutts », propose deux matinées animées aux enfants fréquentant la structure. Au programme : contes, chansons, danses et spectacle de marionnettes. Pour le goûter, les enfants dégusteront les gâteaux qu'ils ont réalisés, accompagnés d'un jus de fruits ou d'un chocolat chaud !

Vendredi 6 janvier 2012, les parents de la structure sont conviés à partager un moment de convivialité de 16h à 18h, avec leurs enfants et le personnel du multi-accueil autour d'une galette des rois !

De plus, nous vous informons que le C.M.A. organisera des soirées à thèmes, avec intervenants, au cours de l'année 2012. Elles seront proposées à tous les parents du multi-accueil et également à toutes personnes intéressées. Les thèmes abordés seront, par exemple : « le sommeil », « la séparation », « les limites », « les bêtises du jeune enfant »... Vous pouvez aussi nous faire part de vos souhaits !

Joyeux Noël et bonne année 2012 de la part de toute l'équipe.



>> LA CUISINE « SUR LE POUCE » PAR ANTHONY HUCHEDÉ

Après avoir pratiqué quelques années le métier de boulanger/pâtissier et traiteur, Anthony Huchédé vient d'installer son laboratoire « Sur Le Pouce » au 19 rue Maurice Ravel à Bonchamp. Il cuisine, et vend des plats préparés comme la paëlla, le couscous, la choucroute, la tartiflette, les moules... ; il prépare des buffets froids, des desserts individuels et des apéritifs cocktails, le tout sur commande. Trois soirs par semaine, il devient marchand ambulant et propose paëlla, couscous et tartiflette qu'il cuisine en poêlon sur place dans 3 communes alentours ; le mardi à Montsûrs, le mercredi à Vaiges et le jeudi à Louverné.

Renseignements au 06.79.84.40.65.



>> RESTAURANT « LE VAPEUR CAFÉ »

Depuis le 1^{er} décembre, rue nationale, s'est ouvert le bar/restaurant « Le Vapeur Café » tenu par Yannick Calvez. Natif de Louverné, il a fait son apprentissage restaurateur à Villaines, est parti au casino de Deauville, ensuite sur Paris, pour finalement revenir aux sources. Yannick vous accueille tous les jours et vous propose :

- Un menu ouvrier midi et soir avec buffet d'entrée à volonté et plat du jour
- Le plat du jour à emporter
- Un menu pour le week-end

Ouverture dès 7h, fermé le dimanche après-midi

Contact : Y. Calvez 06.84.45.28.65



>> MARC BRÉHAULT, ébéniste de formation et ancien menuisier, a décidé de créer sa propre entreprise. Il s'est installé à Louverné le 1^{er} juin, pour un démarrage d'activité le 1^{er} septembre. Son activité : prestations liées à la pose (cuisine, parquet...) ainsi que tous les aménagements liés à l'ameublement (dressing...)

74, rue Claude Monnet à Louverné

Tél. 06.89.93.29.43

marc.brehault@bbox.fr

Janvier 2012

> 6 janvier
Vœux de la municipalité

> 12 janvier
AG Club la Bonne Entente

> 14 janvier
AG Moto Club

> 15 janvier
AG Team VTT

> 15 janvier
Loto/Amicale Laïque

> 28 janvier
Soirée dansante/B.C.L.

Février 2012

> 4 et 5 février
Théâtre/Familles Rurales

> 10 février
Soirée belote/Louverné Sports

> 11 février
Soirée antillaise/Arc en Ciel Musique

> 18 février
Soirée/A.F.N.

> 25 février
Repas CCAS

Mars 2012

> 3 mars
Soirée Théâtre/Comité d'Animation

> 13 mars
Bal/Club la Bonne Entente

> 17 mars
Soirée dansante/École Ste Marie

> 18 mars
Théâtre/Così Cantano Tutti

> 23-24 mars
Bourse aux vêtements/Familles Rurales

> 24 et 25 mars
Spectacle Musica Fidèlio

> 31 mars
Soirée dansante/Louverné Sports

à vos agendas 2012



Avril 2012

> 22 avril
1^{er} tour Élections présidentielles

Mai 2012

6 mai
2^{ème} tour Élections présidentielles

Juin 2012

> 1^{er} juin
AG Louverné Sports

> 1^{er} et 2 juin
20^e anniversaire du Comité de jumelage
à Gundelfingen/Comité de Jumelage

> 2 juin
« cochon grillé », feu d'artifice/
Comité d'animation

> 3 juin
Vide greniers/Comité d'animation

> 9 et 10 juin
Kermesse/École Ste Marie

> 10 juin
Élections législatives

> 15 juin
Gala danse modern jazz/Amicale Laïque

> 17 juin
Fête de la musique

> 17 juin
Élections législatives

> 22 juin
Gala/Arc en ciel GRS

> 24 juin
Fête champêtre des écoles publiques

Juillet 2012

> 1^{er} juillet
Rando V.T.T./Team V.T.T.

Août 2012

> 24 août
Les Estivales

> 25 et 26 août
20^e anniversaire du Jumelage à Lou-
verné/Comité de Jumelage

Septembre 2012

> 9 septembre
Forum des associations

> 21-22 septembre
Bourse aux vêtements/Familles Rurales

Octobre 2012

> 9 octobre
Bal/Club la Bonne Entente

> 13 octobre
Soirée dansante/C.C.T.L.

Novembre 2012

> 17 novembre
Soirée dansante/Amicale Laïque

> 24 et 25 novembre
Biennale des artistes

Décembre 2012

> 2 décembre
Marché de Noël



- > Dates mairie
- > Dates associations
- > Dates autres



>> MAIRIE

Horaires :

lundi après-midi de 14h à 18h
Du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h
Vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Samedi matin de 9h à 12h

>> PERMANENCES DU MAIRE ET DE SES ADJOINTS SUR RENDEZ-VOUS :

2, rue Abbé Angot - 53950 Louverné
Tél. 02 43 01 10 08 - Fax : 02 43 37 83 50
e-mail : accueil.mairie@louverne.fr
www.louverne.mairie53.fr
Élu d'astreinte : 06 76 34 73 42

>> PERMANENCE ASSISTANTS SOCIAUX :

Mme BERTIER et M. CLAVEAU
Le vendredi matin de 10h30 à 12h
NOTA : Les ressortissants du hameau de Niaflès devront s'adresser au Centre Social des pommeraies.
Tél. 02 43 37 37 34 et demander M. CLAVEAU.

>> SERVICES PUBLICS

- >> **Pompier Laval** : 18
- >> **SAMU Laval** : le 15 ou 02 43 66 11 11
- >> **Gendarmerie Argentré** : le 17 ou 02 43 37 30 04
- >> **La Poste Louverné** : 02 43 01 12 30
9, rue Auguste Renoir
Heures d'ouverture
Lundi au mercredi : 13h45-17h30
Jeudi au vendredi : 9h-12h / 13h45-17h30
Samedi : 9h-12h.

>> SERVICES MÉDICAUX

- >> **Médecins**
Dr BOURIAUD - 4, place st-Martin
Tél. 02 43 01 16 94
Dr BINEAU - 4, place st-Martin
Tél. 02 43 37 67 66
- >> **Pédicure - Podologue**
Mme HELBERT-DELAMARRE - 22, rue Nationale
Tél. 02 43 01 69 28 - Port. 06 88 22 33 27
- >> **Ostéopathe D.O.**
Mlle Gwenaëlle FOULONNEAU - 22, rue Nationale
Tél. 02 43 90 30 27 - Port. 06 83 70 24 79
- >> **Pharmacie « les Alizés »**
M. LIREUX - 1, Place St-Martin
Tél. 02 43 01 10 67

- >> **Infirmières**
Mmes DANIEL et DELOUME - 32, rue Nationale
Port. 06 59 62 21 30
Permanence : Mardi et vendredi matin de 8h à 9h et le samedi matin de 9h à 10h.
Mmes DERBRE et MORIN - 22, rue Nationale
06 16 18 61 50
Soins sur rendez-vous à domicile ou au cabinet 7j/7

- >> **Orthophonistes**
Mmes PRÉAUX et DECIZE - 44 bis, rue Nationale
Tél. 02 43 64 21 11

- >> **Chirurgiens-Dentistes**
Mmes GILLOT & BOUTEILLER,
M. LE MEILLOUR, M. TRUCCO JUAN
Place St-Martin - Tél. 02 43 01 16 76

- >> **Masseur-Kinésithérapeute**
M. MORVAN, M. COUPÉ et Mme GUÉROT
2C, rue du Maine
Tél. 02 43 69 06 25

- >> **Psychologue Clinicienne**
Mme Sidoine GUESNE - 22, rue Nationale
Port. 06 79 42 52 27

>> AUTRES SERVICES

- >> **Restaurant Scolaire**
rue du Stade - Responsable : M. ÉRAULT
Tél. 02 43 01 13 71
- >> **École de Musique Municipale**
Renseignements et inscriptions auprès du directeur F. SERVEAU - Port. 06 74 95 80 37
- >> **Bibliothèque Municipale**
Tél. 02 43 26 38 08
Horaires d'ouverture :
Lundi 16h-18h - Mercredi 10h-12h30 / 13h30-18h30
Vendredi 16h-18h30 - Samedi 10h-12h30
- >> « **La Planète Couleur** »
rue Paul Gauguin
 - **Multi-accueil communal Le Monde des P'tits Bouts**
Tél. 02 43 01 19 16
e-mail : multiacueil-louverne@orange.fr
 - **Accueil de loisirs**
Tél. 02 43 01 27 82
e-mail : louverne.als@orange.fr
 - **RAM (Relais Assistantes Maternelles)**
Tél. 02 43 01 27 87
e-mail : louverne.ram@orange.fr

>> Déchetterie

Jours et Horaires d'ouverture :

- Lundi - vendredi : 9h - 12h
- Mercredi - jeudi - samedi : 9h - 12h
13h30 - 18h
- Collecte des ordures ménagères le mercredi
- Tri sélectif le jeudi, semaines paires

>> ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- >> **Groupe Scolaire "Jean De La Fontaine"**
 - **École Primaire** - 11, rue Auguste Renoir
Directrice : Mme JAN - Tél. 02 43 01 11 17
 - **École Maternelle** - 15, rue Auguste Renoir
Directrice : Mme MOUSSAY - Tél. 02 43 37 63 54
- >> **École Sainte-Marie**
 - **École Primaire et Maternelle** - rue du Stade
Directrice : Mme LANDRY
Tél. 09 64 25 51 15 ou 06 32 89 76 14

>> ASSOCIATIONS CULTURELLES

- >> **Les Amis De La Bibliothèque**
Christiane RIVIÈRE-CHARTIER - 5, impasse de Dublin
Tél. 02 43 37 81 07 - Port. 06 03 36 12 82
- >> **Arc-En-Ciel "Batterie Fanfare"**
Jérémy BEUCHER - La Pichonnière
Tél. 06 87 98 37 30

>> **Così Cantano Tutti**

Laurence ESCOPIER - 30 bis, rue des Pins
02 43 01 38 34

>> **Musica Fidelio**

Xavier ROGUE - 18, rue des prés - 53960 Bonchamp
02 43 90 39 26

>> ASSOCIATIONS SPORTIVES

- >> **Louverné Sports Football - Volley Loisir**
Jean-Luc GUILMET - 22, rue Claude Monet
Tél. 02 43 37 67 84
- >> **Arc-En-Ciel "Sport Loisirs"**
Thierry SABIN - les Épis - 53960 Bonchamp
Tél. 02 43 90 30 15
- >> **Arc-En-Ciel "GRS"**
Nathalie MÉZIÈRES - la Bordelière - 53960 Bonchamp
Tél. 02 43 90 93 31
- >> **Basket Club**
Jérôme DÉSERT - 8, rue René Descartes
Tél. 06 15 70 51 80
- >> **Tennis De Table**
Bernard TRAVERS - 13, rue Pierre Bourré
Tél. 02 43 37 60 51

>> **Tennis Club**

Damien LERAY - 11, rue de la Fontaine - Laval
Tél. 02 43 53 34 94

>> **GESL**

Gérard BRION - 24, rue J.F. Millet
Tél. 02 43 01 19 13

>> **Cyclo-Club Tourisme Louvernéen**

René LELIÈVRE - 14, rue du Douanier Rousseau
Tél. 02 43 37 67 83

>> **Team VTT Louverné**

Christophe RAIMBAULT - 5, rue Marie José Pèrec
Tél. 06 04 48 99 81

>> **École Long Ho**

Pascal DUBOIS - 21, bd Paul-Émile Victor
Tél. 02 43 66 83 49

>> **Moto Club Louvernéen**

Pascal CHEVALIER - 10, rue de la Pérouse
Tél. 02 43 01 12 21 - Port. 06 17 28 94 76

>> **A.C.R.E.L.**

(Amis du Cheval et Randonneurs Équestres Louvernéens)
Le lin bleu - Tél. 02 43 01 16 05 ou 02 43 37 60 99

>> AUTRES ASSOCIATIONS

>> **Scrapcopines 53**

Patricia BEDOUAIN - 17, rue du Commandant Charcot
Tél. 02 43 37 72 84

>> **Comité d'Animation**

Lionel LELIÈVRE - 21, av. J. Cartier
Tél. 02 43 37 68 83

>> **Comité De Jumelage**

Louverné/La Chapelle-Anth./ Gundelfingen
Jocelyne DUVAL - 25, rue du Douanier Rousseau
Tél. 02 43 37 67 85

>> **Club De La Bonne Entente**

Jean-Pierre THIBAUT
42, rue des Fauvettes 53210 Argentré
Tél. 02 43 37 33 54

>> **Familles Rurales**

Marinette CHAPLET - 21, rue Nationale
Tél. 02 43 37 61 19

>> **Aide À Domicile En Milieu Rural**

Françoise RIOULT - 10, impasse Paul Cézanne
Tél. 02 43 01 17 75
Secrétariat : Tél. 02 43 58 02 91
1, place St Martin - 2^{ème} étage - Bât. Bibliothèque

>> **Amicale Des Écoles Publiques**

Patrick BREUX - 5, rue de Beauregard
Tél. 02 43 37 69 90

• **section Gym Tonic :**

Stéphanie JAUME - Tél. 02 43 02 66 46
Françoise LEFEUVRE - Tél. 02 43 37 64 14

• **section Modern' Jazz :**

Stéphanie POUTEAU - Tél. 02 43 37 65 90

>> **Écoles Privées**

- **APEL** - Céline RUBILLARD
38, rue Pasteur - Tél. 02 43 37 60 96
- **O.G.E.C.** - Patrick PAVARD
20, av. Jacques Cartier - Tél. 02 43 49 01 15

>> **CUMA**

Jean-François LENAIN
les Manouïères - Tél. 02 43 01 14 74

>> **A.F.N.**

Norbert HERCENT - 9, rue du Maine
Tél. 02 43 01 12 04

>> **Correspondants de Presse**

- **Quest France**
Josiane DORGÈRE - Tél. 02 43 37 33 17
e-mail : Andrè.Dorgère@wanadoo.fr
- **Le Courrier de la Mayenne**
Viviane NAIL - Port. 06 09 33 08 77
e-mail : viviane.nail@orange.fr